

Mars

Mairie de
BOESENBIESEN

22 Rue Principale
67390 BOESENBIESEN



Tél. 09 75 66 75 48

Fax 03 88 85 30 81

communedeboesenbiesen@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

- ⇒ Lundi 17h à 19h
- ⇒ Mercredi 08h à 09h
- ⇒ Jeudi 16h à 18h



FERMETURE MAIRIE

Le **secrétariat de mairie** sera
fermé

le **jeudi 07 mars 2013.**

Les permanences reprendront le **lundi 11 mars 2013.**

En cas d'urgence, veuillez vous adresser :

- ⇒ **au Maire** (Jean-Blaise LOOS 03.88.85.36.53)
- ⇒ **aux adjoints** (SIMLER Henri 03.88.85.32.21 — KEUSCH Jean-Jacques 03.88.85.37.51)

TOURNOI DE BELOTE

L'ACSL organise un tournoi de belote le **dimanche 23 mars 2013** à la salle socioculturelle.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter M. ZUMSTEEG Joseph.

PEP ALSACE

Le catalogue Les PEP Alsace, été 2013, est disponible en mairie.

Des vacances pas comme les autres pour les jeunes de 4-11 ans et de 12-17 ans. 40 destinations et 140 dates vous sont proposées.

Catalogue en ligne et réservations sur

www.vacancespep.fr
loisirs@pepalsace.fr

-8 rue Blaise Pascal à Colmar

-280 route de Schirmeck à Strasbourg

03 69 99 10 10

NOTE D'INFORMATIONS

ENERGIVIE.INFO

« **Pour construire ou rénover par où je commence?** ». Avec le programme energivie.info profitez de conseils gratuits et objectifs, cumulez les aides financières et trouver les professionnels du BBC.

BBC — maison passive — construction/rénovation : les 7 clés pour réussir votre projet :

- 1- valoriser les apports solaires
- 2- isolation renforcée des parois
- 3- traiter les ponts thermiques
- 4- installer des fenêtres performantes
- 5- éviter les fuites d'air
- 6- opter pour une ventilation performante
- 7- investir dans un chauffage à haut rendement

=> *Un guide de 24 pages est téléchargeable sur energivie.info*

Retrouver toutes les informations, conseils et aides sur Internet. Des brochures sont également disponible en mairie.

Pour plus de renseignements ou prendre un RDV vous pouvez contacter un conseiller (les plus proches : Erstein ou Colmar).

n° vert 0 800 60 60 44

SMICTOM

Courant 2013, les déchèteries seront progressivement équipées de barrières et de bornes d'accès. Dès juin, les barrières seront fermées mais l'accès sans carte sera encore possible. À partir de septembre, l'accès aux déchèteries sera réservé aux seuls détenteurs d'une carte OPTIMO pour un apport de 2 m³ par semaine.

Vous pouvez dès à présent faire votre demande de carte en remplissant et en envoyant le formulaire (disponible en mairie). Vous pouvez aussi faire votre demande sur Internet **www.smictom-alsacecentrale.fr** ou en appelant le SMICTOM au **0 800 77 04 13**.

Attention ! Les cartes vous seront envoyées par courrier à partir de juin 2013.

Pensez à des alternatives aux déchèteries : paillage et compostage (tas, composteur), don ou réemploi d'objet pouvant encore servir, ou à les ramener au point de vente.

MANIFESTATIONS

- Dimanche 10 mars : **Bourse de BD et multicollecion** (monnaie, train, maquettes, jouets miniatures...) à Ohnenheim à la salle communale — rue du Moulin. Renseignements au 03 88 74 93 00 ou mairie.ohnenheim@evc.net

- Lundi 18 mars 2013 : **atelier de Pâques** à Marckolsheim. Inscription obligatoire à l'Office de Tourisme au 03 88 92 56 98. Tarif 9 euros.

- Samedi 23 et dimanche 24 mars : **découverte de l'enluminure médiévale** par Aline FALCO, enlumineur. 8 rue de l'Alma à Marckolsheim. Renseignements au 03 90 56 49 48 ou à l'adresse : nfauthoux@aol.com.

REFERENDUM

Vous serez invité à voter par **OUI** ou par **NON**

le dimanche 7 avril 2013

à la question suivante :

« approuvez-vous le projet de création, en Alsace, d'une Collectivité Territoriale d'Alsace, par la fusion du Conseil Régional d'Alsace, du Conseil Général du Bas-Rhin et du Conseil Général du Haut-Rhin? »



Lors de ce référendum, le scrutin sera **ouvert à 08h et clôturé à 18h** (sauf arrêté préfectoral modifiant ces horaires). Pour rappel le bureau de vote se situe **à la mairie**.

Il vous est également rappelé que la carte électorale n'est pas obligatoire pour voter, toutefois il vous faudra présenter une pièce d'identité avec photo en guise de justificatif.

En cas d'absence, pensez au **vote par procuration**. Un électeur inscrit à Boesenbiesen uniquement pourra voter à votre place. Il suffit de vous rendre à la gendarmerie de Marckolsheim ou de Sundhouse.
NB : une procuration par électeur seulement.

La Collectivité Territoriale d'Alsace, c'est quoi ?

Unité et compétences

Depuis 2011, une réflexion est en cours pour procéder à la fusion des Conseils Généraux (Bas-Rhin et Haut-Rhin) et du Conseil Régional pour aboutir à une unique Collectivité Territoriale d'Alsace. Cette dernière reprendra les compétences déjà acquises et se verra attribuer de nouvelles compétences plus ou moins spécifiques de l'Etat (coopération transfrontalière, logement et habitat, langues et cultures régionales, économie et innovation, culture et patrimoine...), avec les moyens financiers et humains afférents.

Le siège de cette nouvelle institution sera fixé à Strasbourg. Elle sera administrée par une assemblée délibérante (siège à Strasbourg) et par un conseil exécutif (siège à Colmar).

Elections

Le mode de scrutin sera équilibré entre scrutin majoritaire et proportionnel pour les nouveaux élus. Ceci garantira la parité hommes et femmes. Par ailleurs cette fusion vise également à diminuer de 10 à 20 % le nombre d'élus.

Efficacité

La Collectivité Territoriale d'Alsace aura une plus grande capacité d'initiative dans divers domaines où actuellement les Conseils Généraux et la Région ont peu de marge de manœuvre.

Proximité

Des conférences départementales (composées d'élus) permettront de mener des travaux de concertation, d'évaluation et de proposition.

La Collectivité Territoriale d'Alsace reposera sur les principes suivants :

simplification et transparence, efficacité et économie, renforcer l'Alsace

Pour plus d'informations concernant ce projet vous pouvez consulter le site www.referendum-alsace.fr ou faire une demande par courriel : contact@referendum-alsace.fr



Conseil Général



Haut-Rhin